

POLITIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

## L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis.

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

ON S'ABONNE A SAUMUR,  
Au bureau, place du Marché-Noir, et chez  
MM. GAULTIER, JAVAUD, MILON, libraires;  
A PARIS,  
A l'Office de Publicité Départementale et  
Etrangère, LAFFITE-BULLIER et C<sup>ie</sup>, place de  
la Bourse, 8, et à la Publicité Départementale,  
Isid. FONTAINE, rue de Trévise, 22.

Gare de Saumur (Service d'été, 13 mai.)

Départs de Saumur pour Nantes.

7 heures 10 minut. soir, Omnibus.  
4 — 35 — — Express.  
3 — 50 — — matin, Poste.  
9 — 04 — — Omnibus.

Départ de Saumur pour Angers.

1 heure 02 minutes soir, Omnibus.

Départs de Saumur pour Paris.

9 heures 50 minut. mat. Express.  
11 — 49 — — matin, Omnibus.  
5 — 11 — — soir, Omnibus.  
9 — 52 — — Poste.

Départs de Saumur pour Tours.

3 heures 02 minut. matin, Omnib.-Mixte.  
7 — 52 minut. matin, Omnibus.

PRIX DES ABONNEMENTS.

Un an, Saumur, 18 f. » Poste, 24 f. »  
Six mois, — 10 » — 13 »  
Trois mois, — 5 25 — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception  
d'un avis contraire. — Les abonnements de-  
mandés, acceptés, ou continués, sans indi-  
cation de temps ou de termes seront comptés  
de droit pour une année.

## CHRONIQUE POLITIQUE.

L'Italie annonce que le sultan vient de recon-  
naître le nouveau royaume d'Italie.

Si nous en croyons une correspondance adressée  
de Berlin à l'agence Havas, la Prusse et la Russie  
seraient sur le point de reconnaître aussi le nouveau  
royaume d'Italie. (Le Pays.)

Les nouvelles d'Italie sont aujourd'hui sans im-  
portance. La chambre a voté la loi autorisant le  
gouvernement à faire une levée de 34,000 hommes.

Le projet de loi relatif aux chemins de fer napolitains a été aussi voté par la chambre à la majorité  
de 215 voix contre 19.

Les provinces napolitaines sont toujours inquié-  
tées par les bandes de Chiavone, et malgré le dévoue-  
ment de la garde nationale, on sent plus que ja-  
mais le besoin d'une sérieuse concentration de  
troupes, et surtout de l'organisation d'un corps de  
gendarmerie, afin d'en finir avec cette guerre de  
guérillas qui fatigue et ruine les populations. (Idem.)

Les renseignements relatifs à l'état de santé du  
souverain pontife sont contradictoires; les dernières  
dépêches venues par la voie de Turin prétendent  
que la situation du Saint-Père donne des inquié-  
tudes. Nous croyons qu'il faut accueillir avec beaucoup  
de réserve les informations venues par cette voie.  
Jusqu'à présent, nos renseignements particuliers  
sur la santé de Pie IX sont, au contraire, très-ras-  
surants. (Idem.)

Les correspondances de Vienne s'accordent à  
considérer la nomination du comte Coronini au  
commandement en chef de la 3<sup>e</sup> armée autrichienne  
(Hongrie) comme un indice de la résolution prise  
par l'empereur d'Autriche de ne pas céder aux exi-  
gences de la diète hongroise.

Un fait vient d'ailleurs à l'appui de cette opinion:  
la troisième armée autrichienne a reçu des renforts  
et les chemins de fer ont, ces jours derniers, trans-  
porté des troupes en destination du quartier-géné-  
ral de Ofen Pesth.

On pense également que l'empereur, quelle que  
soit la solution adoptée dans la question de l'adresse,  
est décidé à prononcer la dissolution des chambres  
magyares.

Néanmoins, en présence de l'état d'irritation où  
sont généralement les esprits en Hongrie, il est pro-  
bable, en admettant la dissolution, qu'on ajournera,  
autant que possible, les nouvelles élections pour la  
seconde chambre.

On sait que des manifestations enthousiastes en  
faveur de François-Joseph ont eu lieu dans les  
chambres autrichiennes. Une adresse a été rédigée  
d'urgence dans la chambre haute du Reichsrath, sur  
la proposition de M. le comte Hartig.

Ces manifestations ne sont pas, assurément, res-  
tées étrangères aux résolutions que l'on prête à  
l'empereur; elles expliquent également les mesures  
rigoureuses prises contre un grand nombre de fonc-  
tionnaires, qui, pour s'être jetés avec ardeur dans  
le mouvement national, vont être, assure-t-on,  
congrédiés et remplacés par des citoyens qui auront  
fait preuve d'un dévouement absolu à l'empereur et  
à la dynastie de Hapsbourg.

Une dépêche de Pesth nous annonce à la dernière  
heure que la chambre des représentants a résolu de  
présenter une adresse avec le texte proposé par  
M. Deak, et sous une forme semblable à celle de  
1790. On peut donc espérer encore une solution pa-  
cifique du différend actuel.

La politique conciliatrice paraît décidément avoir  
prévalu dans les chambres de la diète hongroise; de  
même que la chambre des députés, celle des ma-  
gnats vient, si nous en croyons un télégramme de  
Pesth, d'adopter à l'unanimité l'adresse proposée  
par M. Deak.

On sait que la ville de Fiume, persistant à récla-  
mer son annexion à la Hongrie, s'est refusée pour  
la troisième fois à élire des députés à la diète  
d'Agram. La Gazette de Fiume vient de recevoir un  
avertissement pour avoir soutenu la légalité de cette  
résistance aux décisions du rescrit impérial. (Pays.)

Les nouvelles de Pologne indiquent toujours la  
situation comme très-tendue.

Les troupes russes de Jarosvie ont de nouveau  
dressé leur camp dans les jardins de Saxe et de Kra-  
sinski.

Le gouvernement a rappelé tous ses soldats en  
congé.

Dans les gouvernements russes proprement dits,  
il y a des troubles continus; en Pologne, malgré  
les excitations, les paysans sont tranquilles. — Ha-  
vas.

Malgré les craintes qu'on avait pu concevoir à la  
suite des dernières manifestations, la tranquillité  
n'a pas été troublée à Varsovie. On ignore encore  
quel sera le gouverneur de la Pologne; il paraît  
néanmoins probable que le commandement sera  
donné à un officier général, et non pas, comme le  
bruit en avait couru, à l'un des frères d'Alexan-  
dre II. (Le Pays.)

On mande de Saint-Petersbourg, à la date du 4  
juillet: La Gazette de la Bourse dépeint ainsi les con-  
séquences désastreuses de la crise monétaire qui ré-  
gne en Russie: Les grands propriétaires de mines,  
dit-elle, ainsi que les principaux établissements de  
filatures, sont fort embarrassés. Les fabriques de  
sucre demandent du gouvernement plusieurs mil-  
lions de subsides.

Les gros capitalistes qui ont des fabriques com-  
mencent à suspendre les travaux. Les gros fermiers  
de distilleries sont pour la plupart fortement ébran-  
lés; quelques-uns sont déjà en faillite. Plusieurs des  
grandes Compagnies industrielles liquident leurs  
affaires, et les actionnaires des grandes entreprises  
industrielles se débarrassent des meilleures valeurs  
à 5 0/0 de perte.

Nous constatons dernièrement les préoccupa-  
tions belliqueuses de la Prusse, préoccupations qui  
se trahissent dans le soin avec lequel les gazettes  
prussiennes exposent les redoutables moyens de dé-  
fense dont dispose l'Allemagne.

Il paraît que le gouvernement prussien, en vue  
d'éventualités dont lui seul a le secret en Europe,

## FEUILLETON

## LA RUCHE D'ABEILLES

(Suite.)

Le refrain fut répété avec un sentiment religieux; ce-  
pendant le capitaine avait fait un léger mouvement, en  
songeant au sens du couplet qui devait suivre. — Il vou-  
lut le passer. Marie s'écria étourdiment:

— Vous vous trompez, mon père!

— Silence, fit le vieil officier d'un ton dur.

Brolard seul comprit; mais il n'avait pas les fières dé-  
licatesses de son compagnon d'armes:

— Pardon, mon capitaine, dit-il; M<sup>lle</sup> Marie n'a pas  
tout à fait tort; seulement, vous le faites exprès, vous  
voulez passer le couplet de l'aumône.

— Et quand cela serait! dit Borneval en rougissant.

— Mon père, dit Blanche, je le chanterai, moi!...

Ainsi aurait parlé sa mère, dont elle était l'image vi-  
vante. Le vieil officier courba la tête en signe d'assenti-  
ment, il ne leva plus les yeux.

D'une voix douce et tremblante, Blanche chanta.

Chaque jour suffit à sa peine,

N'avez pas peur du lendemain!

Aujourd'hui, votre main est pleine,

Donnez, donnez à pleine main.

Riches de ces trésors qu'on nomme

La Foi, l'Espérance, l'Amour,

Marchez sans crainte et sans détour:

Sur le chemin de l'honnête homme,

Dieu le met le pain de chaque jour.

Tout le monde comprenait à présent pourquoi le pau-  
vre capitaine avait voulu taire ce couplet. — Depuis  
longues années, il n'avait eu la main pleine; il recevait  
sans cesse l'hospitalité, le pain de chaque jour; le temps  
n'était plus où Péline Bédouet, dame Borneval, se com-  
plaisait à faire distribuer des aumônes aux mendiants de  
Rennes par les aînés de ses enfants.

Le caporal, Marie et Blanche s'en souvenaient.

— Il eût été dommage, dit Eugène de la Ferté-Vor-  
lais, que nous eussions été privés de ce couplet-là, ca-  
pitaine.

— A mon goût, c'est le plus beau, fit Rigobert.

— Et au mien, ajouta le caporal, c'est le plus vrai:  
car du temps où Madame et notre fils aîné vivaient en-  
core, avant ce malheureux procès qui nous a ruinés, la  
maison du capitaine Borneval était assez connue par les  
pauvres de Rennes...

— Assez! assez! interrompit le vieil officier.

— Non! fit le caporal. Madame descendait dans la rue  
avec tous ses quéniolets... Ah! c'était la bénédiction du  
bon Dieu.

— Et quand nous remontions, mon père, ajouta Blan-

che, vous nous embrassiez de si bon cœur...

Le capitaine n'eut pas la force d'être sévère:

— A moi d'achever la chanson, s'écria-t-il; le dernier  
couplet ira mieux dans la bouche d'un vieux soldat:

La vie est comme une bataille

Qu'il faut gagner d'un cœur vaillant,

En souriant à la mitraille,

Bravos le choc en travaillant,

Et, forts de ces Vertus qu'on nomme

La Foi, l'Espérance, l'Amour,

Marchons sans crainte et sans détour:

Sur le chemin de l'honnête homme,

Dieu met le pain de chaque jour.

Plus de vingt voix étrangères répétèrent le refrain,  
cette fois, car tous les voisins et amis conviés par Domi-  
nique Fricot à la fête de la tonte des moutons, arrivaient  
avec les ménestriers du bourg. On installait déjà le siège  
de l'orchestre sur deux tonneaux renversés.

— Bis! bis! capitaine! dit la fermière. Je regrette seu-  
lement que tous les invités ne soient pas arrivés à temps  
pour entendre la chanson entière.

— Mademoiselle Marie, disait Eugène à sa voisine,  
vous aurez la bonté, n'est-ce pas, de me dicter les pa-  
roles, car pour l'air, je l'ai retenu.

Rigobert, de son côté, en demandait autant à France;  
mais Blanche, remarquant que son père était triste, prit  
par la main son petit frère et vint à lui.

— Nous sommes chez de vrais amis, dit-elle; si vous

fortifiée et augmente sa marine militaire. On construit des corvettes à vapeur et des chaloupes canonnières à Dantzing et Kœnigsberg, et l'on transforme en ports militaires les petites places de Sabde et de l'île de Rugen.

La cérémonie du couronnement du roi et de la reine de Prusse est fixée au mois d'octobre prochain. (Le Pays.)

Nous avons reçu quelques renseignements sur les événements de Loja. Ce mouvement, auquel deux ou trois cents républicains ont pris part, semble avoir eu, d'une part, un caractère politique, et de l'autre un motif religieux protestant.

Les dépêches que nous recevons de Madrid nous apprennent que l'échauffourée républicaine de Loja est complètement étouffée.

Les insurgés se sont dispersés à l'arrivée des troupes, les principaux chefs sont au pouvoir de l'autorité. (Idem.)

Depuis quelques jours on entend parler de complot, d'arrestations, etc. Comme c'est matière trop grave pour se risquer à des indiscretions, nous avons dû par prudence garder jusqu'à présent le silence. Mais aujourd'hui le fait n'est plus un mystère pour personne, et l'on assure que c'est dans une officine de conspiration anglaise que la ténébreuse affaire s'est machinée. Quant aux détails, on comprend qu'il soit impossible d'en donner en ce moment, quand même on serait parfaitement instruit. On dit que c'est à cette affaire que se rattache l'arrestation d'un Italien, opérée à Marseille à bord du paquebot l'Osiris.

— On lit dans la correspondance parisienne du journal le Nord, de Bruxelles :

« Des bruits graves circulent depuis quelques jours. On aurait découvert, dans une grande ville d'Angleterre, un complot à la tête duquel aurait été un des héros du 14 janvier. Je puis vous assurer l'exactitude de cette triste nouvelle et ajouter que plusieurs arrestations viennent d'être faites en France et à Paris. On est ému et péniblement affecté en pensant que les mêmes passions sont en jeu dans les bas-fonds révolutionnaires, et que rien ne peut les désarmer. »

— Il vient d'être arrêté à Marseille, dans des circonstances assez mystérieuses, un Italien qu'on dit être un agent de Mazzini. On apprend que cet homme se serait glissé à bord du paquebot d'Alger, à la faveur d'un passeport parfaitement en règle et d'une autre pièce administrative qui lui concédait le passage gratuit; mais l'autorité marseillaise, avertie, ne lui a pas laissé le temps de débarquer. Elle l'attendait sur le navire même.

La faction mazzinienne, depuis la mort de M. de Cavour, a essayé de se ranimer et de regagner le terrain perdu. Un des foyers de ses conspirations est à Malte, où se trouve un certain Fabrizio, un des agents des plus actifs du prophète de l'idée (Mazzini). De là on entretient des rapports fort suivis avec Syracuse et Marsala; mais le général Della Rovere, lieutenant de Victor-Emmanuel en Sicile, surveille parfaitement ces menées. Quant à la France, on vient de prouver à la conspiration qu'elle trouvera aussi des autorités bien averties.

Le *Moniteur* publie plusieurs documents relatifs à l'émission, par mode de souscription publique; de 300,000 obligations trentenaires du Trésor public, pour la construction de divers chemins de fer dont l'exécution a été votée par le Corps-Législatif dans sa dernière session.

On assure que pendant le séjour de S. M. l'Empereur à Vichy, le conseil des ministres sera présidé par S. M. l'impératrice. (Le Pays.)

Nous croyons savoir que le départ du général Fleury pour Turin, comme ambassadeur extraordinaire est retardé de quelques jours.

Le capitaine Verdier doit accompagner le général Fleury. (Idem.)

Le *Journal de Constantinople* annonce que l'on va travailler à mettre Beyrouth en rapport avec Alexandrie, au moyen d'une communication électrique. Lorsque le fil sous-marin entre l'Egypte et l'île de Crète sera posé, on pourra avoir par la voie télégraphique des nouvelles de Beyrouth, et cette circonstance permettra au gouvernement de suivre plus facilement les affaires de la Syrie.

#### FAITS DIVERS.

— Une correspondance particulière annonce l'arrivée à Gibraltar du prince et de la princesse Napoléon. Leurs Altesses ont été reçues par le commandant de la place qui leur a fait l'accueil le plus gracieux. Le prince et la princesse ont visité cette forte place de guerre.

— Quelques journaux ont annoncé, d'après l'Indépendance belge, que l'Etat avait acquis le grand hôtel du Louvre pour y établir l'administration des postes.

Le *Journal des Débats* se dit autorisé à déclarer que cette nouvelle est dénuée de fondement.

— L'Union public, d'après une correspondance de Hong-Kong du 17 mai, la nouvelle suivante :

Le roi de Cochinchine, Tu Duc, vient encore de faire un martyr. Le 22 février 1861, M. Vénard, missionnaire français, a eu la tête tranchée à Kécha, ancienne capitale du Tong-King.

— Mercredi, les ambassadeurs des rois de Siam ont commencé leurs visites aux grands établissements de Paris par l'hôtel des Invalides. Arrivés dans trois voitures et accompagnés de M. de Montigny, les ambassadeurs ont été reçus par le général commandant et le colonel major de l'hôtel. Ils ont examiné avec le plus grand intérêt la chapelle, le tombeau de l'Empereur Napoléon I<sup>er</sup>, les plans et reliefs ainsi que l'infirmerie. Là, ils se sont fait présenter un vieux soldat mutilé, privé de ses deux bras et d'un œil. Ce qui surtout semblait les préoccuper, c'est le sable qui se trouve sur l'esplanade des Invalides et dans les diverses cours de l'hôtel; ils ne pouvaient d'abord se rendre bien compte de son usage. Les ambassadeurs ne sont pas restés moins de deux heures dans le vaste établissement, dont les honneurs leur étaient faits d'une façon si courtoise. En le quittant, ils ont témoigné leur admiration, et ont exprimé leurs remerciements. Ils sont montés en voiture pour se rendre au Jardin d'acclimatation.

— La commission chargée de l'examen des mémoires envoyés des divers points de la France par les instituteurs, ensuite du concours sur les améliorations dont l'enseignement est susceptible, a déjà beaucoup avancé son travail. Comme on pouvait s'y attendre, un grand nombre de cahiers ont été écartés après un premier examen. Il en reste encore une quantité considérable, sur lesquels devra se porter l'attention du jury.

Le nombre de ces productions prouve à quel point les directeurs d'école, aussi bien ceux des campagnes que ceux des villes, sont pénétrés de l'importance de leur mission et de l'urgence des améliorations que réclame l'enseignement populaire. On dit que l'intention de M. Rouland est d'extraire des documents soumis aujourd'hui à l'appréciation de la commission spéciale une sorte de formulaire rationnel que les recteurs seront chargés de propager parmi les instituteurs. C'est une excellente idée.

— Les astronomes de l'observatoire de Greenwich ont calculé que la comète qui a fait une si soudaine apparition se trouverait éloignée de la terre, le 6 juillet, de 45 millions de kilomètres;

7	—	50	—	—
8	—	55	—	—
9	—	60	—	—
10	—	63	—	—

— On écrit de Zira, le 20 juin, à l'Ost-Deutsche Post :

Voici encore un Louis XVII ! Hier est mort ici un certain Joseph Trévisan, horloger de son état, à l'âge de soixante-quatorze ans. En 1836, alors que le choléra sévissait, il avait fait à une dame chez laquelle il demeurait des aveux qu'après sa mort elle a communiqués à l'autorité.

D'après son dire, Trévisan n'aurait été autre que Louis XVII. Echappé à la tyrannie du savetier Simon, il se serait rendu à Londres, de là en Ecosse, et finalement il serait arrivé à Padoue, où les époux Trévisan lui auraient remis un document qui indique l'année 1787 comme étant celle de sa naissance. Ce document qui existe encore, ne donne pas les noms des parrains. Trévisan, sur son lit de mort, avait également fait part de ces faits à son médecin.

L'autorité a fait photographier le portrait du défunt, et ordonné, à ce qu'on dit, une enquête. On sait que le nombre des prétendus dauphins est déjà assez considérable.

#### CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST.

La compagnie des sapeurs-pompiers de la ville de Saumur a été réunie dimanche, sur le quai de Limoges, et a été passée en revue par M. le Maire de Saumur, par M. le Sous-Préfet de l'arrondissement et par MM. les Adjointes. Après le défilé, M. Louvet a pris la parole, il a félicité la compagnie de sa bonne tenue, de sa discipline et de la précision de ses manœuvres. M. le Maire a donné des éloges justement mérités pour le dévouement et l'intelligence dont la compagnie a fait preuve dans différents sinistres sous l'habile direction de son capitaine-commandant.

M. Joly s'est fait ensuite l'interprète des sentiments de la compagnie, auprès de M. le Maire.

saviez ce qu'ils disaient entre eux de vous et de nous tous!...

— Allons! enfants!... à la danse! cria le bonhomme Fricot.

Tout le monde sortit.

Au même instant, le galop d'un cheval se fit entendre derrière la métairie, et Marie, en se retournant, ne vit plus à côté d'elle le galant Eugène de la Ferté-Vorlais.

— En place pour la danse! dit le premier ménestrier d'une voix rauque.

Rigobert était le cavalier de France.

Un autre jeune gars vint inviter Marie.

— Mais, dit-elle, je danse avec M. Eugène!...

— M. Eugène, risposta le paysan, du train dont il y va, il est déjà loin, mamzelle.

Marie bouda un peu, non sans accepter l'invitation de son nouveau cavalier.

— Eh bien, capitaine, vous ne dansez pas un brin, dit la mère Fricot.

— Avec vous, ma commère, si vous le voulez bien, dit André Borneval.

Blanche, Edmée, Bettine et même le petit Firmin furent de la partie.

Germain dit Brulard se souvint à point de ses talents de tambour, et renforça l'orchestre villageois.

Pendant trois bons quarts d'heure, tout alla le mieux du monde sur l'aire neuve de la Métairie-aux-Ajoncs.

#### XI. — DÉLIRE.

Le caporal Brulard avait bien raison quand, pour le caractère, il comparait France à son père le capitaine. Vive, ardente, et fière surtout, elle mettait à présent une fermeté remarquable à dissimuler le mal cuisant qu'elle endurait.

Rigobert, toujours désireux de justifier ses chères abeilles, lui demanda si elle souffrait encore beaucoup.

— Les piqûres me brûlent toujours un peu fort, répondit la courageuse enfant; mais n'en dites rien, au moins; c'est de ma faute, je suis punie d'avoir eu peur...

— Mes abeilles ont eu peur aussi, mademoiselle; c'est ce qui les a rendues méchantes; oh! je vous ferai bien faire la paix avec elles, si vous voulez venir visiter mes ruches...

— Et pourquoi ne voudrais-je pas! dit France d'un ton mutin.

— C'est qu'après l'accident de ce soir, vous pourriez craindre les mouches à miel.

— Puisque vous êtes leur maître, je suis bien sûre qu'elles n'oseront pas me piquer.

Là-dessus, Rigobert se prit à parler des travaux des abeilles.

Le violon et la clarinette, accompagnés par les roulements de Brulard, mettaient alors en joie toutes les bonnes gens du canton.

Rigobert et France ne se faisaient point faute de gambades.

Le capitaine avait reconduit vers le banc de pierre la mère Fricot, qui s'occupait de distribuer du cidre; il se complaisait à voir ses enfants danser avec la folâtre insouciance de leur âge.

Mais tout-à-coup, France pâlit et chancela; — Rigobert poussa un cri.

— Sa main est toute froide, dit-il.

L'enfant voulut se raidir encore, trop d'efforts l'avaient épuisée; son père courut à elle.

La danse s'arrêta.

Un accès de fièvre des plus graves venait de se déclarer. Marie, Blanche, la mère Fricot et ses filles s'empressèrent autour de France, qu'il fallut coucher aussitôt.

— Mon gars! dit le bonhomme Dominique à Rigobert, prends l'autre cheval et va-t'en à la ville chercher M. le docteur. J'ai vu de ces piqûres-là qui étaient très-mauvaises.

— Mon père, répondit le jeune père, est-ce que je ne ferais pas mieux d'aller au château prévenir Madame, qui a des remèdes pour tout?

— Non! interrompit le bonhomme, Jeannette ira au château.

Si les danses avaient cessé sur l'aire neuve, les récits du temps passé y commençaient à peine. L'histoire

A son tour, M. le Sous-Préfet a adressé quelques mots de félicitations. Cette fête s'est terminée par les cris de : *Vive l'Empereur ! Vive la Compagnie ! Vive le Sous-Préfet de Saumur !*

Nous n'avions pas trop auguré du talent de M<sup>lle</sup> Karoly en promettant un nouveau succès pour elle dans le rôle de Pauline. La magnifique tragédie de *Polyeucte*, a été jouée avec une délicatesse de sentiments, un tact qui fait le plus grand honneur aux interprètes de Corneille. La tendresse de l'amour humain, la fermeté du chrétien : voilà les sentiments qui ont laissé chez tous une profonde impression.

A cette fois, point de doute, point d'incertitude : dès les premières scènes, la salle est comme enthousiasmée. Plus la soirée avance et plus on admire. On ne sait laquelle préférer de Pauline faisant l'horrible tableau du songe qui a troublé son sommeil, ou de Pauline apprenant le retour de Sévère, ou bien encore de cette jeune épouse qui reçoit la nouvelle du crime dont Polyeucte s'est rendu coupable avec Néarque.

Mais le temps nous manque, et cependant nous devons encore rappeler l'émotion que M<sup>lle</sup> Karoly a produite en demandant à son père la grâce de son époux ; à Sévère, sa protection pour son rival. Puis quels bravos ont retenti quand elle vomissait sa rage contre Félix, souillé du sang de son gendre, et de quelle douceur son visage brillait lorsqu'elle annonçait que la mort de Polyeucte lui a dessillé les yeux et qu'elle s'est faite chrétienne.

M<sup>lle</sup> Karoly éprouve avec une telle vigueur les sentiments de son rôle qu'elle transmet son impression à tout son auditoire. Il n'est presque personne qui n'ait frissonné avec elle et pleuré avec elle toutes les fois qu'elle tremblait pour son époux ou suppliait pour lui.

MM. Gibeau, Emmanuel, Dabarry et Brizard, chacun à la hauteur du rôle qu'il avait à remplir, ont aussi pris leur part dans les applaudissements. A peine les bravos cessaient-ils pour Félix, que bientôt ils retentissaient avec plus de force pour Polyeucte ou Sévère.

Somme toute, cette représentation a été un nouveau triomphe pour les artistes de l'Odéon. A la fin, le public a redemandé tous les acteurs, et au lever du rideau, la scène a été couverte de bouquets, de couronnes, de fleurs de toutes espèces.

Nous serais-t-il permis de dire encore un mot, un seul mot, sur M<sup>lle</sup> Karoly. N'en déplaise à certains critiques de parti pris, c'est déjà une tragédienne de premier ordre, dont le talent n'est point à son apogée.

Hier soir, comme la première fois, la salle était comble, les plus fraîches toilettes brillaient de tous côtés. Il y avait trois bureaux établis pour l'entrée, malgré cela la police et les factionnaires ont eu la même peine que le dimanche 30 juin, pour défendre l'entrée sous la Halle.

Un vol, dit à l'américaine, a été commis à Angers lundi dernier, au préjudice du nommé Lianus, Jules, âgé de 24 ans, jeune remplaçant par voie administrative, domicilié à Seiches, et du nommé Lannay, Jean, également remplaçant, domicilié à

du capitaine André Borneval et de son joli régiment devait défrayer la veillée, qui se prolongea longuement dans toutes les fermes de la paroisse.

Dès le lendemain, il n'était habitant du canton qui ne connût par le menu les faits et gestes du vieux bleu dont le courageux dévouement avait sauvé la vie à M. de la Ferté-Vorlais et à une nombreuse troupe de chouans du pays.

France, la figure empourprée, les yeux étincelants, gesticulait avec animation, et disait, en délirant, cent paroles touchantes que son père aurait voulu retenir sur ses lèvres. Dans l'état de surexcitation violent, lorsque le cerveau devient le siège du mal, il arrive que, chez les enfants, l'intelligence semble tout à coup se développer outre mesure. Ce phénomène, chez France, fut très-remarquable. Elle avait des visions, elle se trouvait dans un monde inconnu ; elle décrivait, en termes fort au-dessus de son âge, les impressions qu'elle ressentait, les scènes qu'elle croyait voir.

A peine était-elle couchée qu'elle poussa un cri d'effroi ; elle apercevait un fantôme, mais bientôt elle tendit les bras et dit :

— Maman, que vous êtes belle ! Vous êtes un ange du paradis !... Oh ! vous avez le regard de mon petit frère Firmin et la sourire de ma sœur Blanche !... Qui donc est avec vous, maman ?... Ah ! ceux que vous avez emmenés au ciel : André et Sabine... dites-leur d'approcher. Est-

Villedien (Maine-et-Loire). Voici dans quelles circonstances :

Ces deux jeunes gens sortaient de l'hôtel de M. le receveur général, emportant chacun mille francs qu'ils venaient de toucher sur le prix de leur remplacement, et étaient arrivés dans la rue des Lices, lorsqu'ils firent la rencontre d'un individu de quarante-cinq ans environ qui les engagea à le suivre afin d'éviter, dit-il, les mauvaises sociétés où ils pourraient perdre leur argent. Il leur proposa de leur faire voir les curiosités de la ville et surtout de prétendues fortifications qu'il disait être en voie de construction. Ceux-ci acceptent et les voilà partis tous les trois ; bientôt ils sont abordés par un autre individu qui, en parlant difficilement le français, leur demande de lui faire voir la ville et remet, comme à-compte de la peine qu'ils allaient se donner pour lui, quarante francs au premier individu.

Il se promènèrent longtemps et allèrent presque jusqu'à Bouchemaine, toujours sous le prétexte de fortifications ; dans la conversation, l'étranger raconta qu'on lui avait volé la veille une somme de trois mille francs dans une maison où il avait passé la nuit. Désirant trouver un meilleur gîte, mais craignant encore d'être victime d'un vol, il proposa à ses compagnons de se laisser conduire par eux là où ils le jugeraient convenable, après toutefois, pour éviter toute perte, qu'il aurait enterré au pied d'un arbre douze mille francs en or qu'il portait, divisés en deux rouleaux. Ce qui fut dit fut fait, et tous quatre reviennent à Angers ; mais au moment d'y entrer, l'étranger qui se prétendait fort riche, étant fils, disait-il, du gouverneur de la Californie, manifesta l'intention d'abandonner à ses trois nouveaux amis la somme qu'il avait enfermée avec leur aide. Aussitôt le premier individu de craindre qu'ils n'aient été vus et volés par conséquent. Il veut retourner immédiatement à l'endroit où git le trésor et se dépouille de tout ce qu'il peut posséder de précieux et le remet aux deux gens pour bien leur prouver qu'il n'a pas l'intention de les voler.

Mais l'étranger lui fait observer qu'il est vieux, que les deux jeunes gens auront bien plus vite fait que lui le chemin qui les sépare de la Baumette, et que par conséquent il vaut mieux que ce soient eux qui aillent chercher les douze mille francs. Ceux-ci y consentent immédiatement et s'empressent, sans attendre qu'on le leur demande, de remettre entre les mains de leur guide les deux mille francs qu'ils avaient reçus quelques heures auparavant. Puis ils partent, gais, contents, et surtout plus légers, faisant mille châteaux en Espagne sur les douze mille francs qu'ils allaient avoir à se partager. Qu'on juge de leur déconvenue quand, rendus au terme de leur course, ils déterrent deux rouleaux qui ne leur paraissent guère lourds et qui ne contenaient chacun qu'un bout de bougie. Quant aux voleurs, pas n'est besoin d'ajouter qu'ils courent encore.

Avis aux jeunes gens qui se lient avec le premier venu. (Maine-et-Loire.)

#### ACADÉMIE DE RENNES.

#### Examens du Baccalauréat.

Un arrêté de S. Exc. le ministre de l'instruction publique et des cultes, en date du 1<sup>er</sup> juin 1861, a maintenu une session d'examens à Angers au mois d'août prochain, pour le baccalauréat.

L'époque de l'ouverture des épreuves, tant pour le

ce qu'ils ont peur de leur sœur France?... André, mon frère André ; il ressemble à mon père !... Pourquoi, nous avez-vous quittés tous les trois ? Combien Sabine est gentille ! Mais, voyez donc, elle pleure !

France paraissait écouter les trois âmes qui la visitaient.

— Oui, je comprends, vous êtes allés en avant, pour nous préparer la voie ; je serai bien sage, maman, je vous le promets. Oh ! ne vous envollez pas si vite... André, Sabine, mère, restez, restez encore, fermez vos ailes, j'ai tant de bonheur à vous écouter.

Elle joignait les mains, elle suppliait les invisibles esprits de lui parler du ciel, elle causait avec eux ; on ne savait ce qu'elle croyait entendre, mais ses réponses extraordinaires émerveillaient les bonnes gens de la Métairie-aux-Ajoncs.

Sa mère consentait à la conduire dans les domaines infinis de la gloire céleste. France donnait une main à son frère André, l'autre à sa sœur Sabine ; l'âme de leur mère les enveloppait en les dirigeant à travers les espaces. La terre qu'ils abandonnaient disparaissait sous les nuages ; ils pénétraient dans le royaume des soleils ; plus ils montaient, plus les champs lumineux étaient splendides.

— Mère, je suis éblouie, disait France ; mettez un voile devant mes yeux. C'est trop beau, je ne puis supporter tant d'éclat.

baccalauréat ès-sciences que pour le baccalauréat ès-lettres, sera déterminée ultérieurement.

Les registres destinés à l'inscription des candidats sont ouverts au bureau de M. l'inspecteur d'académie, à la Préfecture d'Angers, jusqu'au 15 juillet pour le baccalauréat ès-sciences, et jusqu'au 25 juillet pour le baccalauréat ès-lettres.

Ces registres seront clos irrévocablement à six heures du soir, aux jours indiqués ci-dessus comme termes de l'inscription légale.

Du jeudi 11 au mardi 16 juillet courant, y compris le dimanche 14, le public sera admis à souscrire, à la recette particulière de Saumur, aux obligations du Trésor, de 500 fr. chacune, dont l'émission est autorisée par les lois des 1<sup>er</sup> août 1860, 29 juin et 2 juillet 1861.

Les obligations seront émises au nombre de 300,000 et au taux de 440 fr., avec jouissance du semestre qui commencera à courir du 20 juillet courant. Il sera versé par les souscripteurs :

40 fr. au moment de la souscription ;  
100 fr. le 12 octobre 1861 ;  
100 fr. le 12 janvier 1862 ;  
100 fr. le 12 avril 1862 ;  
100 fr. le 12 juillet 1862.

Si le nombre des obligations souscrites s'élève à plus de 300,000, les souscriptions seront soumises à une réduction proportionnelle.

Les paiements par anticipation seront admis par le Trésor, avec escompte de 3 p. 0/0, à partir de l'échéance du troisième terme, et pour l'intégralité d'un ou de plusieurs termes restant à échoir.

En cas de retard de paiement d'un terme, le débiteur sera passible d'intérêts envers le Trésor, à raison de 5 p. 0/0 l'an, à partir du onzième jour après l'échéance de ce terme, sans qu'il soit besoin d'un avis préalable.

L'intérêt des bons que délivre la société de Crédit foncier de France, pour le compte de la caisse du Crédit agricole, est fixé ainsi qu'il suit, à partir du 1<sup>er</sup> juillet 1861 :

Bons de trente jours à trois mois, 3 0/0.  
— trois mois à cinq mois, 3 1/2.  
— six mois à onze mois, 4.  
— un an et au-dessus, 4 1/2.

Les personnes qui désiraient placer leurs fonds de cette manière sont invitées à s'adresser à MM. Louvet, Trouillard et C<sup>ie</sup>, banquiers à Saumur.

Pour chronique locale et faits divers : P. COBERT.

#### DERNIÈRES NOUVELLES.

On a dit qu'il y avait eu un mouvement, il y a peu de jours, à Varsovie. Ce bruit était inexact, et voici ce qui l'avait provoqué :

De grands désordres se sont manifestés sur divers points de la Russie méridionale ; le gouverneur de Varsovie, craignant que ces désordres ne gagnassent la Pologne, et en particulier la capitale, a fait prendre les armes et s'est mis en mesure de résister à tout mouvement insurrectionnel.

On peut donc dire qu'il n'y a pas eu de désordre à Varsovie, mais seulement une prise d'armes qui n'était, comme on le voit, qu'une mesure de sûreté.

(Le Pays.)

Durant plus d'un quart d'heure, France eut l'air d'être ravie en extase.

Puis elle dit avec douceur :

— Vous voulez que je prie de votre part mon père de se calmer dans ses terribles moments de colère ?... Pourquoi cela, maman ? Je ne ferais que l'attrister ; je ne le changerais point. Vous savez bien qu'il fait tout son possible pour ne pas perdre patience... c'est moi qui l'irrite par mes étourderies ; je tâcherai bien d'être moins turbulente.

Marie était émue en entendant France délirer ainsi ; le capitaine passa sa main sur ses yeux humides ; Blanche avançait un siège pour lni.

— Mon père, asseyez-vous à côté de France ! dit-elle.

— Pauvre enfant ! murmura le vieil officier ; puis il s'assit.

La mère Frichot et ses filles n'osaient parler.

— Quand, par malheur il s'est emporté, continuait France, il en a tant de regrets !... vous lui manquez bien, chère mère ; ce n'est point la tâche d'un vieux soldat d'élever des petites folles comme nous !... Il fait de son mieux, et il est si bon !... L'hiver dernier, chaque nuit, il sortait bien tard avec sa veste retournée, il allait au bois faire des fagots pour nous ! Pauvre bon père ! il croit que nous n'en savons rien !

(La suite au prochain numéro.)

**Marché de Saumur du 6 Juillet.**

Froment (hec. de 77 k.) 24 71	Huile de lin . . . . . 49 —
2 <sup>e</sup> qualité, de 74 k. 23 75	Paille hors barrière 48 26
Seigle . . . . . 16 80	Foin . . . . . 75 50
Orge . . . . . 11 60	Luzeine (les 750 k.) 70 20
Avoine (entrée) . . . 14 —	Graine de trèfle . . . 60 —
Fèves . . . . . 18 —	— de luzerne. . . . . 50 —
Pois blancs . . . . . 26 —	— de colza . . . . . 28 50
— rouges . . . . . 50 —	— de lin . . . . . 28 —
Cire jaune (30 kil) . 190 —	Amandes en coques . . . — —
Huile de noix ordin. 60 —	(l'hectolitre) . . . . . — —
— de chenevis. . . . . 48 —	— cassées (30 k.) 66 —

**COURS DES VINS (1).**

<b>BLANCS.</b>	
Coteaux de Saumur 1859 . . . . .	1 <sup>re</sup> qualité 120 à »
Id. . . . .	2 <sup>e</sup> id. 100 à »

(1) Prix du commerce.

Ordin., environs de Saumur, 1860, 1 <sup>re</sup> id. 70 à »	Id. 1860 . . . . . 1 <sup>re</sup> id. 55 à »
Id. . . . .	Id. . . . . 2 <sup>e</sup> id. 45 à »
Saint-Léger et environs 1860 . . . . . 1 <sup>re</sup> id. 55 à »	Id. . . . . 2 <sup>e</sup> id. 50 à »
Id. . . . .	Id. . . . . 1 <sup>re</sup> id. 55 à »
Le Puy-N.-Dame et environs, 1860, 1 <sup>re</sup> id. 55 à »	Id. . . . . 2 <sup>e</sup> id. 50 à »
Id. . . . .	Id. . . . . 1 <sup>re</sup> id. 55 à »
La Vienne, 1860 . . . . .	Id. . . . . 2 <sup>e</sup> id. 45 à 50

**ROUGES.**

Souzay et environs 1859 . . . . .	120 à »
Champigny, 1858 . . . . .	1 <sup>re</sup> qualité 260 à »
Id. . . . .	2 <sup>e</sup> id. 210 à »
Id. 1859 . . . . .	1 <sup>re</sup> id. 210 à »
Id. . . . .	2 <sup>e</sup> id. 140 à »
Varrains, 1860 . . . . .	60 à »
Id. 1859 . . . . .	120 à 140
Bourgueil, 1859 . . . . .	1 <sup>re</sup> qualité 150 à »
Id. . . . .	2 <sup>e</sup> id. 140 à »

Id. 1860 . . . . .	1 <sup>re</sup> id. 55 à »
Id. . . . .	2 <sup>e</sup> id. 45 à »
Restigny 1860 . . . . .	50 à »
Chinon, 1859 . . . . .	1 <sup>re</sup> qualité 150 à »
Id. . . . .	2 <sup>e</sup> id. 120 à »
Id. 1860 . . . . .	1 <sup>re</sup> id. 55 à »
Id. . . . .	2 <sup>e</sup> id. 50 à »

**BOURSE DU 6 JUILLET.**

5 p. 0/0 baisse 10 cent. — Fermé à 67 65  
4 1/2 p. 0/0 baisse 10 cent. — Fermé à 97 40.

**BOURSE DU 8 JUILLET.**

5 p. 0/0 baisse 15 cent. — Fermé à 67 50.  
4 1/2 p. 0/0 hausse 05 cent. — Fermé à 97 45.

P. GODET, propriétaire-gérant.

**MAISON**

**A VENDRE**

OU A LOUER,

Avec jardin et habitation de jardinier, située sur la levée d'Enceinte. S'adresser à M<sup>me</sup> veuve BERNARD.

**A LOUER**

**MAISON**

Rue Beaurepaire.

S'adresser à M<sup>me</sup> BOUCHET, même rue, n° 33. (362)

**A VENDRE.**

Soliveaux, voliges pour couvreur, planches de bouillard de toutes épaisseurs.

S'adresser à M. JAMET, propriétaire à Saumur, ou au sieur FREMON, jardinier, à Beauvoyer, commune de Villebernier. (363)

**A CÉDER DE SUITE**

**UNE PETITE AUBERGE**

TRÈS-BIEN ACHALANDÉE,

Située dans un des bons quartiers de Saumur.

S'adresser au bureau du journal.

**A LOUER**

Une Remise, une Écurie à deux chevaux, grenier au-dessus,

AVEC UN PIED-A-TERRA,

Composé d'une cuisine, deux chambres à coucher et cabinet de toilette, une mansarde et un grenier.

S'adresser à M. BEAUREPAIRE, avoué, rue Cendrière, à Saumur. (346)

Etude de M<sup>e</sup> LE BLAYE, notaire à Saumur.

On demande un PETIT CLERC.

M<sup>e</sup> BEAUREPAIRE, avoué à Saumur, demande un CLERC. (235)

**Cabinet d'Affaires**

DE CH. CORMERY.

18, rue du Collège, à Saumur.

**A LOUER**

Présentement,

**UNE MAISON**

A Saumur, rue Saint-Jean, 38, Parfaitement située pour le commerce et ci-devant occupée par M<sup>lle</sup> H. NIVERLET, libraire.

S'adresser à M. CORMERY, ou à M. ROY, coutelier, rue Saint-Jean. (329)

**A LOUER**

Présentement,

**UNE CHAMBRE**

Rue du Marché-Noir.

S'adresser à M. GODET, imprimeur.

**Changement de Domicile.**

M<sup>me</sup> PASQUIER-BOURDON, ci-devant rue Saint-Jean, 40, prévient sa clientèle, ainsi que les Dames qui voudront bien l'honorer de leur confiance, que son Magasin de Modes est transféré au premier, rue d'Orléans, n° 6, maison Louvet. (347)

**A LOUER**

Présentement ou pour la Saint-Jean prochaine,

LE 1<sup>er</sup> ET LE 2<sup>e</sup> ÉTAGE d'une maison, récemment construite, située à l'angle des rues Beaurepaire et d'Orléans, avec balcon régnant sur les deux rues.

Les appartements du premier étage, disposés pour salons ou magasins, pourraient recevoir des modifications dans leur distribution, si le locataire le désirait.

S'adresser à M. RICHARD père, sur les Ponts. (110)

**FOURS A CHAUX DE SAINT-MACÉ.**

Le public est prévenu que le fourneau à chaux de Saint-Macé, exploité jusqu'à présent par M. Vincent Forestier, l'est maintenant par M. de Saint-Pern.

On y trouvera toujours de la chaux de première qualité à 2 fr. l'hectolitre, prise au fourneau, et payable comptant avec escompte, ou à six mois sans escompte, et de la cendre de chaux à 65 centimes l'hectolitre.

Les personnes qui voudraient en avoir n'ont qu'à écrire à M. Paul Gérard, à Trèves, par les Rosiers, et elles seront sûres d'être servies promptement et consciencieusement. (337)

**Changement de Domicile.**

M. NORMANDINE, serrurier, a transféré son domicile, de l'angle des rues du Marché-Noir et du Paradis, dans la rue Dacier, n° 14, en face de M. Gondouin, boulanger. (348)

**Changement de Domicile.**

LEFFET, PEINTRE, rue Saint-Nicolas, n° 92, a transféré son atelier de peinture, rue des Forges, n° 5.

Usine à vapeur pour la trituration du soufre, de SYLVAIN ESPITALIER FILS, à Cette (Hérault.)

**GUÉRISON DE LA VIGNE, Soufrage infallible.**

Dépôt de soufre de Sicile, trituré et bluté, garanti pur de tout mélange, chez DUVAU-GIRARD fils, négociant en vins à Saumur.

Prix: 35 fr. le sac de 100 kilos. Sac compris, pris au dépôt à Saumur ou dans une gare quelconque du département. (170)

**VINGT ANS DE SUCCÈS**

Au moment des chaleurs, nous recommandons l'emploi de l'ALCOOL DE MENTHE DE RICQÛES. Moyennant quelques gouttes de cette liqueur dans un verre d'eau, sucrée ou non, on obtient la boisson la plus agréable, la plus saine, la plus rafraîchissante et la moins coûteuse dont on puisse se servir. Cet élixir devrait donc trouver sa place dans toutes les familles, attendu qu'il facilite supérieurement la digestion, fortifie l'estomac même le plus délabré, débarrasse des maux de tête, des coliques, purifie le sang, calme les nerfs et dissipe à l'instant le moindre malaise. — En flacons cachetés de 2 fr. 50 et 5 fr., avec l'instruction portant le cachet et la griffe de l'inventeur, H. de Ricquès, cours d'Herbouville, 9, à Lyon; à Paris, 5, cité Trévise. Dépôt dans toutes les principales pharmacies et maisons de droguerie de la France et de l'étranger. — A Saumur, chez M. MENIER, confiseur. (343)

FABRIQUE A ROUEN MAISON A PARIS  
Rue de l'Hôpital, 39, 40, 41, 44, 45 PARACHUTE DES CHEVEUX Pour le Gros, rue d'Enghien, 24

**EAU TONIQUE DE CHALMIN**

DÉCOUVERTE INCOMPARABLE PAR SA VERTU!

La seule reconnue infallible, par tous les consommateurs et les hommes de sciences, pour arrêter promptement la chute des cheveux, les faire croître et épaissir, leur donner souplesse et brillant, retarder le blanchiment et détruire en peu de temps les pellicules nuisibles à la croissance des cheveux. (Garantie.) — Prix du flacon 3 francs. — Dépôts dans toutes les villes.

A Saumur, chez M. BALZEAU et M. PISSOT, coiffeurs-parfumeurs; à Baugé, M. CHAUSSEPIED, coiffeur-parfumeur. (68)

**CONTREFAÇONS**

DU

**VINAIGRE DE TOILETTE**

DE

**JEAN-VINCENT BULLY**


67, rue Montorgueil, Paris.

Pour se prémunir contre les contrefaçons, que de nombreux jugements n'ont pas encore complètement réprimées :

**REFUSER** tout flacon où le nom de Jean-Vincent Bully serait précédé des mots dit de, ou autres semblables.

**EXIGER** : L'enseigne AU TEMPLE DE FLORE, — le bouchage intact, — la signature sur le cachet, — la contre-étiquette fixant au col du flacon le fil blanc, rose, vert et noir terminé par la Médaille de garantie.

Ci-dessous la contre-étiquette elle-même pour donner le modèle de la signature et les deux faces de la Médaille.



Porter plainte contre le débitant « pour Tromperie sur la nature de la chose vendue. » (Art. 423 du Code pénal.)

Saumur, imprimerie de P. GODET.

BEAUTE! — FRAICHEUR! — SANTÉ! — SALUBRITÉ!

PRIX 1 fr. 50

**VINAIGRE A LA VIOLETTE**

PRIX 1 fr. 50

Ce Vinaigre de Toilette par excellence, le plus à la mode aujourd'hui dans la bonne société, se recommande autant par la richesse et la distinction de son parfum que par ses propriétés éminemment toniques et rafraîchissantes pour la toilette du corps et du visage. Son emploi dans un bain est des plus hygiéniques et des plus agréables; après la barbe, il dissipe le feu du rasoir; il est enfin sanitaire et anti-méphitique.

Chez **E. COUDRAY**, Parfumeur, 13, rue d'Enghien, Paris, ET DANS TOUTES LES BONNES MAISONS DE PARFUMERIE ET DE COIFFURE DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER. (172)